




MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230901-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

ÉCONOMIE

Aide à l'Immobilier d'Entreprise : demande de l'entreprise Vincent SA

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude notamment l'article 5-2 concernant les actions de développement économique,

Vu la délibération n° 22/6-1 du Conseil Communautaire du 27 septembre 2017 actant la mise en place de la politique d'Aide à l'Immobilier,

Vu la délibération n° 17/6-3 du 23 mars 2022 actant l'évolution du règlement d'intervention,

Vu la demande de l'entreprise Vincent SA pour son projet de mise en conformité de son poste de transformation HTA,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACTE** que le montant des travaux est estimé à 48 000 € HT,
- **VALIDE** un Appui à l'Immobilier d'Entreprise de 3 000 € au profit de la société Vincent SA,
- **RAPPELLE** que le versement de cette aide est conditionné à la réalisation de l'ensemble des investissements programmés, dans le cas contraire un prorata sera effectué afin de déterminer le montant de l'aide versée en fonction des dépenses réelles engagées. L'aide ne pourra en aucun cas être revue à la hausse,
- **ACTE** qu'une convention sera établie et permettra de régir les pièces nécessaires au versement de cette aide,

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

Berger
Levrault


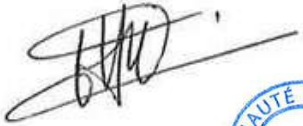

ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230901-DE

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230902-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

ÉCONOMIE

ASF : location du local n°2 de la pépinière d'artisans

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude notamment l'article 5-2 concernant les actions de développement économique,

Vu la demande de Mme Florine POL, vannière, de s'installer dans le local n°2 de la pépinière d'artisans à l'ASF,

Vu la délibération n°28/10-3 du Bureau Communautaire du 17/05/2017 relatif au règlement et tarifs de location,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le bail précaire au profit de Mme Florine POL à compter du 1^{er} octobre 2023 pour une durée de un an, reconductible deux fois sans pouvoir excéder trois ans,
- **FIXE** les tarifs de location ci-dessous :
 - o 150 € / mois la 1^{ère} année,
 - o 180 € / mois la 2^{ème} année,
 - o 210 € / mois la 3^{ème} année
- **ACTE** que les montants de loyers sont hors charges d'électricité, d'eau et de chauffage,

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

Berger
Levrault




ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230902-DE

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230903-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Petites Villes de Demain : avenant n°1 à la convention cadre

Vu la délibération n°22/7 prise par le Bureau Communautaire du 19 octobre 2022 actant notre engagement au programme Petites Villes de Demain par la signature de la convention cadre,

Vu la convention cadre « Petites Villes de Demain » valant Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) signée le 25 octobre 2022 qui stipule en article 13 que le programme est évolutif et que le corps de la convention et ses annexes peuvent être modifié par avenant d'un commun accord,

Le Comité de Pilotage réuni le 25 avril 2023 a approuvé l'intégration de sept nouvelles fiches actions à la convention cadre « Petites Villes de Demain » :

- o Achat, rénovation et installation d'artisans rue de la Poyat
- o Acquisition de la brasserie « les Variétés »
- o Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur bois
- o Rénovation parcs de luminaires d'éclairage public : passage en Led
- o Relamping de l'ensemble de l'éclairage bâti et public
- o Escape Game au musée de l'Abbaye
- o Aménagement des gorges de l'Abime

Cette intégration nécessite de modifier :

- o L'article 10 : suivi et évaluation du programme
- o L'annexe 3 : programme de fiches actions et d'actions en projets
- o L'annexe 4 : maquette financière

Vu l'avenant n°1 proposé,

N°HJSC_B_2023_09_03

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230903-DE


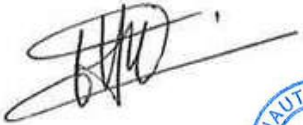

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention cadre « Petites Villes de Demain »,
- **AUTORISE** la Présidente à signer l'avenant et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230904-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Petites Villes de Demain : ouverture d'une « Maison du Projet »

Vu la délibération n°22/7 prise par le Bureau Communautaire du 19 octobre 2022 actant notre engagement au programme Petites Villes de Demain par la signature de la convention cadre,

Vu la convention cadre « Petites Villes de Demain » valant Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) signée le 25 octobre 2022 qui identifie la « Maison du Projet » comme une action en projet,

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » il est prévu l'ouverture d'une « Maison du Projet » afin de communiquer et d'offrir un lieu aux habitants du territoire pour s'informer sur les projets,

Ce lieu a vocation à être un lieu de rencontre, informatif, explicatif et démonstratif. L'objectif est que ce lieu soit animé en alternance par le Chef de Projet PVD, le service développement territorial et le manager de commerce de la ville de Saint-Claude pour une ouverture au public du mardi au jeudi. Il a également pour objectif de proposer aux partenaires du programme « Petites Villes de Demain », l'ADIL, le CAUE et l'AJENA un espace leur permettant de réaliser leurs permanences,

La cellule commerciale située 9 rue de la Poyat, ancienne « Maison du Projet » lors des travaux de requalification du centre-ville de Saint-Claude, a été identifiée comme particulièrement adaptée pour répondre à cet usage. Actuellement, la cellule est mise à disposition gracieusement par la Maison Pour Tous à la ville de Saint-Claude jusqu'au 31 décembre 2031,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'intérêt de l'ouverture d'une « Maison du Projet » au 9 rue de la Poyat dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain »,

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

Berger
Levrault




ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230904-DE

- **APPROUVE** que l'animation de la Maison du Projet se fera en alternance par le Chef de Projet PVD, le service développement territorial et le manager de commerce de la ville de Saint-Claude pour une ouverture au public du mardi au jeudi,
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention de fonctionnement à intervenir entre la Communauté de Communes HJSC et la ville de Saint-Claude
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération,

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230905-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Petites Villes de Demain : ouverture d'une « Maison du Projet » - travaux de rénovation

Vu la délibération n°22/7 prise par le Bureau Communautaire du 19 octobre 2022 actant notre engagement au programme Petites Villes de Demain par la signature de la convention cadre,

Vu la convention cadre « Petites Villes de Demain » valant Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) signée le 25 octobre 2022 qui identifie la « Maison du Projet » comme une action en projet,

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » il est prévu l'ouverture d'une « Maison du Projet » afin de communiquer et d'offrir un lieu aux habitants du territoire pour s'informer sur les projets,

Vu la délibération n° prise par le Bureau Communautaire le 13 septembre 2023 approuvant l'ouverture d'une maison du projet,

Considérant la nécessité de rafraîchir cette cellule afin de pouvoir accueillir du public et donner une image moderne de la collectivité,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)




- **DECIDE** de retenir la SAS PEINTURE COLOR POULAIN pour la réalisation des travaux de rénovation du sol et de la vitrine du local du 9 rue de la Poyat « Maison du Projet » pour un montant de 7 692 € TTC,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération,

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire



N°HJSC_B_2023_09_05

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230906-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Elaboration du PLUi : attribution du marché – choix des prestataires

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°16/7-1 du conseil communautaire de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Haut-Jura Saint-Claude, autorisant le Président à prendre tous les actes nécessaires à la poursuite de l'élaboration du plan Local d'Urbanisme intercommunal en date du 12 octobre 2022,

Vu l'avis d'appel à la concurrence publiée n°23-68299, au bulletin officiel des annonces des marchés publics, relatif à « Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Haut-Jura Saint-Claude, Evaluation environnementale et Participation du Public », en date du 19 mai 2023 (TED le 22 mai 2023),

Vu la clôture de la consultation lancée en date du 6 juillet 2023,

Vu les offres reçues pour l'ensemble des lots,

Vu l'avis de la commission d'appels d'offres en date du 26 juillet 2023,

Vu l'avis de la commission d'appels d'offres en date du 11 septembre 2023,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

N°HJSC_B_2023_09_06

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

Berger
Levrault




ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230906-DE

- **DECIDE** de retenir pour le lot n°1 « Urbanisme » le groupement ESPACE VILLE SCOP, 84 bis avenue Gal Leclerc, 78220 VIROFLAY, la tranche ferme du marché pour un montant de 219 575 € HT soit 263 490 € TTC, ainsi que la tranche optionnelle (étude discontinuité) et les prestations complémentaires à bon de commande (atelier) si besoin,
- **DECIDE** de retenir pour le lot n°2 « Environnement » le bureau d'études SCOP SARL AGENCE MOSAIQUE ENVIRONNEMENT, 111 rue du 1er mars 1943, 69100 VILLEURBANNE, la tranche ferme du marché pour un montant de 94 350 € HT soit 113 220 € TTC, et les prestations complémentaires à bon de commande (étude faune/flore, étude zone humide, atelier) si besoin,
- **DECIDE** de retenir pour le lot n°3 « Participation du public » le bureau d'études OXALYS, 603, Bd du Président Wilson, 73100 AIX LES BAINS pour un montant 41 700 € HT soit 50 040 € TTC ainsi que les prestations complémentaires à bon de commande (atelier) si besoin,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230907-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Procédures d'évolution des documents d'urbanisme en vigueur : approbation du projet de convention

Vu l'arrêté préfectoral portant modification des statuts et compétences de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude en date du 22 mars 2022 ;

Vu la délibération n°16/7-1 du conseil communautaire de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Haut-Jura Saint-Claude, et son annexe la charte de gouvernance du PLUi fixant les modalités de collaboration des communes membres de l'EPCI lors de cette élaboration, en date du 12 octobre 2022 ;

Vu la délibération n°HJSC_C_2023_06_08 du conseil communautaire de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, modifiant l'article F/La planification durant l'élaboration du PLUi, en date du 28 juin 2023 ;

Considérant le transfert de la compétence PLU/PLUi des communes à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude,

Considérant que les documents d'urbanisme en vigueur, peuvent, jusqu'à l'approbation du PLUi engager des procédures d'évolution, dans les respects des articles L.153-34 à L.153-48 du code de l'urbanisme,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **CONFIRME** que les procédures d'évolution des documents d'urbanisme en vigueur seront financées par les communes,

N°HJSC_B_2023_09_07

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

Berger
Levrault



ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230907-DE

- **APPROUVE** le projet de convention d'évolution PLU,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230908-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>  
15	13	2	2	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE			

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

PATRIMOINE / BATIMENTS

Croix Rouge : avenant n°3 de prolongation du bail de location 11, rue du Lacuzon à St-Claude

Vu le bail civil de location entre la Croix rouge et la Communauté de communes dont le terme était prévu le 30/09/2023,

Vu les avenants de prolongation accordés pour les années 2021, 2022 et 2023

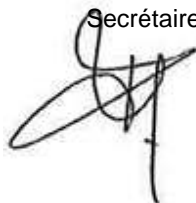
Vu la demande de la Croix rouge de prolonger le bail,


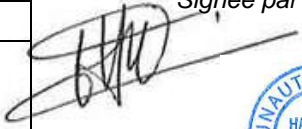

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** la prolongation du bail de location pour une durée de 1 an à compter du 01/10/2023 jusqu'au 30/09/2024 moyennant un loyer annuel de 3 700 € TTC,
- **RAPPELLE** que les autres clauses du bail initial restent inchangées,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 20/09/2023 Reçu en préfecture le 20/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230909-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

PATRIMOINE / BATIMENTS

Renouvellement du bail précaire dérogatoire au profit de la société PLASTOREX

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude notamment l'article 5-2 attribuant compétence en matière d'actions de développement économique,

Vu la décision n° 29-2023 approuvant le bail précaire dérogatoire au profit de la société PLASTOREX pour une durée de 4 mois jusqu'au 30 septembre 2023,

Vu le bail précaire de mis à disposition signé avec l'entreprise PLASTOREX arrivant à son terme le 30 septembre 2023,


Vu la volonté de l'entreprise de renouveler ce bail,


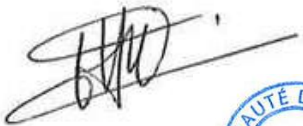

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le bail précaire dérogatoire au profit de la société PLASTOREX pour une durée de 3 mois à compter du 01/10/2023 jusqu'au 31 décembre 2023,
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230910-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

TOURISME

Office de Tourisme : renouvellement d'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment l'article 7-2 « Equipements touristiques »,

L'immatriculation de l'Office de Tourisme au registre des opérateurs de voyages et de séjours d'Atout France, valable 3 ans, arrivant à échéance le 6 octobre 2023,

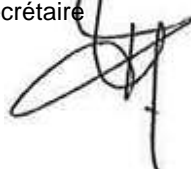
Considérant que cette immatriculation est obligatoire notamment pour avoir l'autorisation de commercialiser des produits touristiques packagés, tels que les excursions sur la Ligne des Hirondelles,




Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** le renouvellement de l'immatriculation de l'Office de Tourisme au registre des opérateurs de voyages et de séjours pour 3 ans à compter du 07/11/2023 pour un montant de 100€ TTC,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230911-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

TOURISME

Activités Nordiques : saison 2023/2024 – dates d'ouvertures

Vu les statuts de la communauté de communes notamment l'article 7-2 « Equipement touristiques : la sécurité, le balisage, l'entretien, l'aménagement, la signalétique des pistes de ski nordique »,


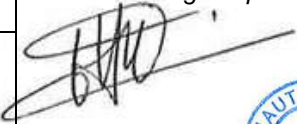

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** les dates d'ouvertures du domaine nordique du samedi 18 novembre 2023 au dimanche 31 mars 2024,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire



MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230912-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

TOURISME

Activités Nordiques : Espace Nordique Jurassien – convention de gestion 2023/2024

Vu les statuts de la communauté de communes notamment l'article 7-2 « Equipement touristiques : la sécurité, le balisage, l'entretien, l'aménagement, la signalétique des pistes de ski nordique »,

Vu la délibération n°HJSC_B_2023_07_5 du Bureau Communautaire du 26 juillet 2023 validant les tarifs des activités nordiques pour la saison 2023/2024,

Considérant qu'il est nécessaire d'établir une convention entre l'Espace Nordique Jurassien et la Communauté de Communes fixant le montant des rétrocessions financières,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)




- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir entre l'ENJ et la Communauté de Communes
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire



N°HJSC_B_2023_09_12

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230913-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

CULTURE

Médiathèque : demande de subvention dispositif « des livres à soi »

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment l'article 6-4-1 « Equipements culturels d'intérêt communautaire »,

Vu le programme « Des Livres à soi » programme de médiation à la littérature jeunesse, de démocratisation de la lecture et de prévention de l'illettrisme, qui recourt au livre jeunesse comme vecteur de soutien à la parentalité,

Considérant que la lecture d'albums jeunesse dans le cadre familial est déterminante : pour l'entrée en culture des enfants, pour les compétences linguistiques, pour stimuler leur imagination, pour renforcer la parentalité, pour prévenir l'illettrisme,

Considérant que ces partenariats sont déjà effectifs sur de nombreuses actions menées en commun (Contrat de réussite éducative, Contrat Local d'accompagnement scolaire, Lieu Accueil Parents Enfants, actions petites enfance conduites avec la Crèche de Saint-Claude, avec le service de Protection maternelle et infantile, Sacs à histoires avec l'inspection académique, Cité éduactive...),

Vu le souhait de la médiathèque Le Dôme de s'inscrire sur ce dispositif, avec l'appui de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'inscription du réseau des médiathèques au dispositif « Des livres à soi » coordonné par le salon du Livre Jeunesse de Montreuil,
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

N°HJSC_B_2023_09_13

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le






ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230913-DE

Dépenses		Recettes	
Charges de personnel	14 200 €	Subventions (34,2%)	8 000 €
<i>Total - 540h</i>		Etat / Ministère de la Culture	8 000 €
Charges spécifiques	4 600 €		
Acquisition de livres, chèques lire		Communauté de communes HJSC (27,4%)	6 400 €
Prestations de service	2 000 €	Rémunération personnels (198h)	5 200 €
Animations	1 500 €	Autre financement	1 200 €
Transports	500 €	Ville de Saint-Claude (29,9%)	7 000 €
Services extérieurs	1 250 €	Rémunération personnels (266h)	7 000 €
Locations, entretien, assurances			
Communication	750 €	Autres partenaires (8,5%)	2 000 €
Tournage / vidéo, flyers...		Rémunération personnels (76h)	2 000 €
Matières et fournitures	600 €		
Total	23 400 €	Total	23 400 €

- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230914-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, Isabelle HEURTIER Signée par :  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

CULTURE

Médiathèque : approbation de la convention « Lire et Faire Lire »

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment l'article 6-4-1 « Equipements culturels d'intérêt communautaire »,

Vu le dispositif « Lire et Faire Lire » coordonné à l'échelle du Jura par La Ligue de l'enseignement du Jura et l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF),

Considérant qu'au regard de la compétence Lecture Publique de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, du réseau de bénévoles déjà mobilisé dans les médiathèques et dans les points de lecture, la formalisation d'un partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Jura et l'UDAF 39 permettra une meilleure synergie pour la promotion de la lecture sur notre territoire,

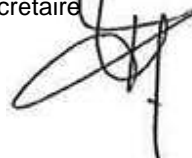
Considérant que le label « Mon interco' aime Lire et Faire Lire » permettra de valider et de médiatiser les actions déjà portées sur le territoire par les médiathèques, les bibliothécaires et les bénévoles,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)




- **APPROUVE** le partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Jura et l'UDAF 39,
- **APPROUVE** la sollicitation du label « Mon interco' aime Lire et Faire Lire »,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire



N°HJSC_B_2023_09_14

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE			Envoyé en préfecture le 19/09/2023 Reçu en préfecture le 19/09/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230913-HJSCB20230915-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> Isabelle HEURTIER <i>Signée par :</i>  	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE				

PRESENTS : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Anne-Christine Donze, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

EXCUSES : Claude Pimpie, Jean-François Demarchi

POUVOIRS : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Jean-François Demarchi donne pouvoir à Isabelle Heurtier

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 13 septembre 2023, datée du 6 septembre 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Roland Frezier se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

CULTURE

Médiathèque : approbation de la convention avec l'Institution Saint-Oyend

Vu les statuts de la Communauté de Communes, notamment l'article 6-4-1 « Equipements culturels d'intérêt communautaire »,

Considérant que le Collège Saint-Oyend participera en 2023/2024 au projet Numook, de l'association Lecture Jeunesse, avec une classe 3e composée de 17 élèves en difficulté,

Considérant que l'accompagnement de l'établissement scolaire par une médiathèque fait partie des pré-requis de Numook,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le partenariat avec l'Institution Saint-Oyend,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----

Roland FREZIER
Secrétaire

